Une enseignante insultée et menacée après un débat sur le voile à Muret (31) : “nous avons décidé de privilégier une réponse non-pénale” précise le procureur (MAJ)

22/10/2020 à 17h35



Procureur de Toulouse sur la professeure insultée: 4 élèves "se sont excusés, nous avons décidé de privilégier une réponse non-pénale" pic.twitter.com/9NXu4fX3U8

— BFMTV (@BFMTV) October 22, 2020

À Muret, une enseignante a été insultée après des propos sur le voile.
Les élèves qui estimaient "qu'elle n'avait pas le droit d'aborder la question du voile" ont fait l'apologie de la charia.

Cette affaire n'aurait jamais été médiatisée sans le meurtre de #SamuelPaty … pic.twitter.com/jmcjA9OStq

— *Tancrède (@Tancrede_Crptrs) October 22, 2020*

Une mineure de 16 ans a été mise en examen pour avoir insulté une enseignante d'éducation civique, après un débat sur le port du voile, près de Toulouse.

(…)

RTL

INFO LA DEPECHE DU MIDI / Sept mineurs ont été placés en garde à vue ce lundi à la suite de menaces lancées à l'encontre d'une enseignante qui avait abordé la thématique du port du voile en France, lors d'un cours d'éducation civique sur l'égalité homme- femme, au lycée Pierre-Aragon de Muret.

L'affaire a été prise très au sérieux par les gendarmes, seulement une semaine avant l'attentat terroriste qui a coûté la vie à Samuel Paty, professeur d'histoire à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Une mineure du lycée Pierre-Aragon, à Muret, a été mise en examen ce mardi par un juge des enfants, après que le parquet mineur de Toulouse ait décidé de la poursuivre. Cette lycéenne a insulté une professeure d'éducation civique.

(…) *“Elle a évoqué le principe de laïcité et la limitation du port du voile dans l’espace public. La polémique n’est pas partie de là mais lorsqu’elle a indiqué que l’on avait plus de droits en France qu’en Arabie Saoudite. Deux élèves ont contesté cela et ont assuré que la charia c’était mieux que la loi française …”*, confie une autre source proche du dossier.

(…) **Sept personnes, toutes mineures, ont été convoquées pour être placées en garde à vue lundi.**

« Ces faits ne sont malheureusement pas rares », regrette Cyril Lepoint, le secrétaire départemental de l’Unsa Education. Il a constaté un changement de mentalité chez les élèves dès 2015, lorsque la minute de silence en mémoire aux victimes de Charlie Hebdo n’a pas été respectée par tout le monde. *« Nous rencontrons des problèmes avec les repas servis à la cantine. Autre exemple, les enseignants qui abordent la thématique du droit des femmes sont souvent menacés »,* témoigne le syndicaliste.

La Dépêche